

Secrétaire du Tribunal Administratif du Québec,

Cowansville, le 19 juin 2014,

Bonjour,

Je vous avise que je conteste la décision du juge Robert Sanche dans le dossier TAQ: SAI-M215854-1309, référence neutre 2014.QCTAQ.05499, en date du 20 mai 2014.

Question:

Est-ce que l'avis de la ville de Farnham va être annulé, reporté ou maintenu.

Veillez prendre note qu'il y a un solde sur vos taxes foncières (ou facturation) 2013. Un vente pour non paiement de taxes est prévue au mois d'octobre prochain. Veuillez acquitter le solde dans les meilleurs délais possibles ou nous rejoindre au 450 293-3326 poste 231 pour de plus amples informations. Merci!

Une réponse sur cet avis au plus tôt, s.v.p.

Est-ce que l'audience peut se tenir à Granby ou aux environs? Est-ce qu'on peut se représenter seul ou est-il obligatoire de prendre un avocat? Combien de temps ai-je pour vous aviser qu'un avocat s'occupe de mon dossier? Est-ce qu'il y a des frais pour cette audience?

Vous trouverez ci-incluse la décision du Tribunal Administratif du Québec en date du 20 mai 2014, référence 2014 QCTAQ 05499 ainsi que la lettre des commentaires et les documents déposés à l'audience.

Merci,

André Desnoyers,  
C.P. 313,  
Cowansville, Québec  
J2K 3S7

450-293-3562  
souverainetelasolution99@gmail.com